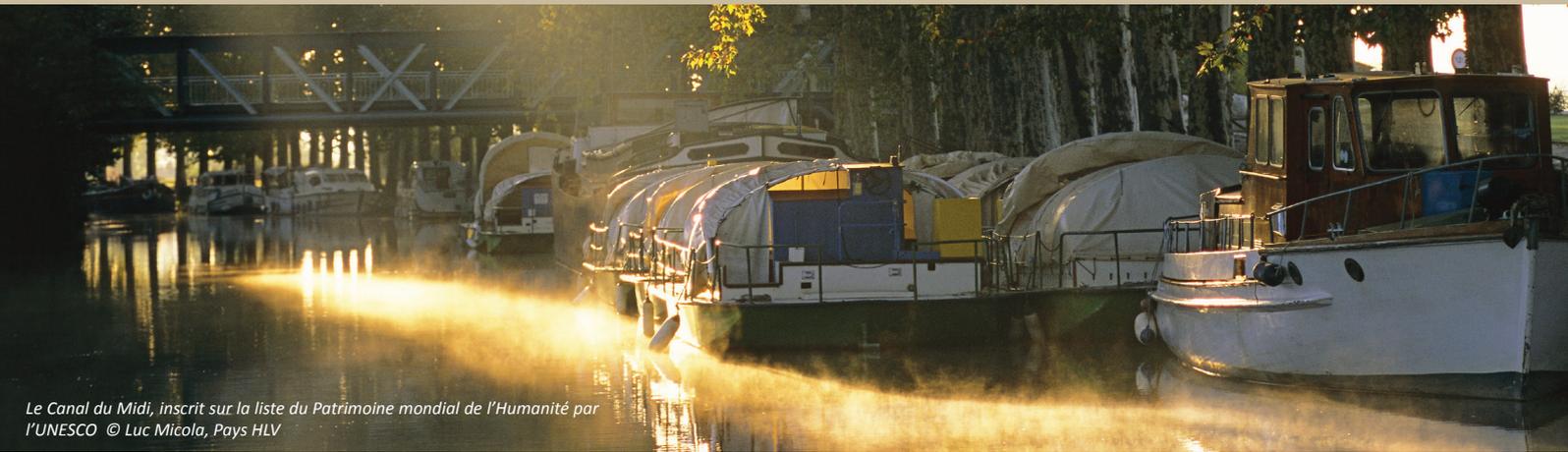




PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

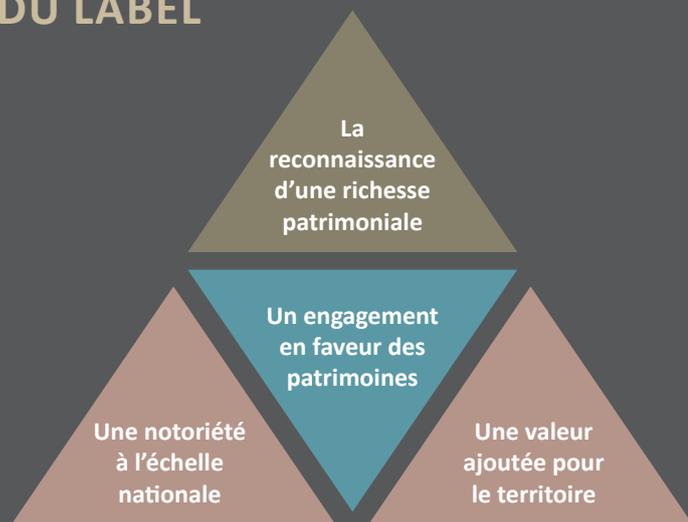


Le Canal du Midi, inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO © Luc Micola, Pays HLV

Entre montagne au nord et plaine au sud, le Pays Haut Languedoc et Vignobles se caractérise par une mosaïque de paysages, une richesse géologique exceptionnelle et la diversité de ses ressources patrimoniales, naturelles et culturelles. S'il peut se prévaloir d'une qualité de cadre de vie, d'une authenticité et d'une identité plurielle, notre territoire est souvent méconnu et mésestimé.

Afin de donner aux populations et aux visiteurs l'occasion de découvrir ou de mieux connaître ce territoire d'exception, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a œuvré en faveur de l'obtention du label « **Pays d'Art et d'Histoire** ». Ce titre, décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication, est un gage de qualité garantissant la pérennité et la **reconnaissance** de notre capital patrimonial. Il s'agit de valoriser notre région, de la rendre compréhensible, accessible et **attractive** !

LES PROMESSES DU LABEL



Calade en pierre sèche © Karl Cosse, Pays HLV

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Atelier éducatif :
sensibilisation au
patrimoine paysager
© Aphyllante



> Les objectifs



Cette distinction est la consécration de la politique patrimoniale menée sur notre territoire et un indispensable palier à franchir...

La mission première du Pays d'Art et d'Histoire consiste à assurer la **transmission** aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de **responsabilisation collective**.

Elle doit permettre de renforcer notre action de sauvegarde, de valorisation et de promotion des patrimoines avec des objectifs prioritaires liés à la **sensibilisation**. En effet, les habitants doivent être les premiers **ambassadeurs** de leur territoire. Pour ce faire, le Pays d'Art et d'Histoire propose des **actions de sensibilisation** à destination des populations, notamment vers le jeune public, pour l'inciter à connaître, à comprendre, à préserver et à valoriser son patrimoine.

Cette approche globale est, avant tout, un **projet de territoire** qui donne une vision à long terme. En effet, cet élan en faveur de l'identité, de l'attractivité et de la cohésion du territoire est là pour transmettre un **capital paysager et patrimonial aux générations futures**. Le Pays d'Art et d'Histoire sera l'occasion de conforter l'art de vivre de notre territoire, de **concilier l'héritage du passé et la modernité**.



Château de Margon inscrit au titre des Monuments historiques et son parc labellisé Jardin remarquable © Olivia Crevaux, Pays HLV